

## Collectif *Des champs pas d'Auchan*

Courriel : [noschampsapasdauchan@mailoo.org](mailto:noschampsapasdauchan@mailoo.org).

À Caen, le 24 octobre 2015

Site : <http://www.noschampsapasdauchan.org>

Madame, Monsieur le maire,

Mesdames, Messieurs les conseillers municipaux,

Le Collectif *Des champs pas d'Auchan* est né du refus du projet d'implantation du centre commercial IkeaCentres de Fleury-sur-Orne, comme de ceux d'extensions sur des sites concurrents, encouragés par un marché de l'immobilier commercial, dont les rendements encore élevés encouragent la financiarisation et la fuite en avant dans la production de mètres carrés commerciaux. L'Institut pour la ville et le commerce estime qu'il y a surproduction des surfaces commerciales au regard des capacités locales de consommation, risques de fermetures et du développement de friches commerciales. Le commerce de proximité, le commerce indépendant non franchisé, la vitalité des centres villes sont clairement menacés. Un déclin est déjà mesurable par le nombre de cases commerciales inoccupées. De tels projets sont en totale contradiction avec les ambitions de la Cop 21 et les principes du développement durable. Avec une zone de chalandise de 1,1 million d'habitants, le projet de Fleury-sur-Orne souhaite attirer des personnes de tout le département. Cette concentration commerciale multiplie les kilomètres parcourus par les clients. Avec l'objectif affiché du « développement durable » et au moment où l'on prend conscience qu'il faut impérativement défendre l'agriculture de proximité à circuit court, ce projet convertit des terres agricoles en zone artificialisée. La France perd chaque année des dizaines de milliers d'hectares de terre cultivée, le potentiel agricole national ne cesse de diminuer. Les créations d'emplois annoncées ne tiennent pas compte des emplois détruits dont le nombre est aujourd'hui pourtant bien documenté.

L'avis favorable de la Commission Départementale d'Aménagement Commercial (CDAC) en février 2012 sur le projet de Fleury-sur-Orne a été obtenu contre une majorité d'élus hostiles (représentants des villes de Caen, Saint-Lô, Biéville-Beuville, Ouistreham), et grâce au vote d'un représentant du département et de personnalités qualifiées qui ne sont pas des élus. L'instance nationale, la CNAC, a donné un avis négatif, avis cassé par le Conseil d'État, ce qui a conduit cette même instance à finalement donner un avis positif. Des associations de commerçants et certains élus se prononcent et se mobilisent contre ce projet. Un recours a été déposé.

**Nous vous demandons que soit mis à l'ordre d'un prochain conseil municipal la proposition de vote de deux résolutions :**

### **Résolution favorable à**

- un arrêt du projet d'IkeaCentres de Fleury-sur-Orne, donné comme « Centre commercial et de loisirs de Normandie » et prévoyant l'ouverture de 86 surfaces commerciales.

### **Résolution favorable à**

- un moratoire sur les implantations et les extensions des centres commerciaux de périphérie dans l'agglomération CaenLamer et dans le département,

Nous vous remercions de nous informer de la suite que le conseil municipal a bien voulu donner à notre demande.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de notre considération distinguée.

Pour le Collectif Deschamps pas d'Auchan,